



PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

À LOUER



Référence : **2792** / Boite à clés

1401 BAULERS Chemin Bon Air 2

Entrepôt de ± 160 m², idéalement situé ! Loyer soumis à la TVA

1.200 €



VOTRE AGENT : LUCIE DENAYER




Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves

Photos



PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre

 [010/42.02.22](tel:010420222)  ppr@ppr.be  www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves



Descriptif

ENTREPÔT d'une superficie de ± 160 m² situé sur un axe de passage stratégique le long de la chaussée de Bruxelles (N27) entre Nivelles et Waterloo. Accès véhicules via une porte sectionnelle électrique. Loyer soumis à la TVA. Parking disponible sur convenance. Possibilité de louer un second entrepôt de ± 176 m² en supplément. Venez visiter sans tarder !

COUP D'OEIL PPR :

Cet entrepôt offre une solution pratique et accessible uniquement pour le stockage.

Accès rapide aux axes majeurs RO, E19, E420, N25 tout en restant à proximité immédiate du centre-ville de Nivelles.

DESCRIPTION :

Rez-de-Chaussée :

- Entrepôt ± 160 m², avec accès via porte sectionnelle et w.c. avec lave-mains

(dimensions porte : hauteur = ± 3,7 m, Largeur = ± 3 m)

Hauteur sous faite de ± 6,70 m - Hauteur sous corniches de ± 3,70 m

Abords :

- Parking disponible sur convenance

ÉQUIPEMENT : Compteurs de passage pour l'eau et l'électricité, porte sectionnelle électrique, système d'alarme, boîte à clé, dalle de béton au sol, éclairage, portail électrique sécurisé à l'entrée, arrivée d'eau avec robinet dans l'entrepôt

FRAIS / PROVISION POUR CHARGES :

Compteurs de passages (eau, électricité) : relevés à l'entrée du locataire + relevés annuel avec facture + Précompte immobilier à charge du preneur

CONDITIONS :

Bail professionnel du « Le Parcours du Propriétaire »

Durée : sur convenance

Garantie : 2 mois

Indexation

État des lieux à frais partagés

DIVERS :

Libre d'occupation




Superficie totale : ± 160 m²

Façade : ± 10,20 m

Profondeur : ± 15,60 m

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre

 [010/42.02.22](tel:010420222)  ppr@ppr.be  www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves



À la recherche active ? Inscrivez-vous chez PPR et *recevez nos biens en primeur* !

SCANNEZ-MOI !



Une *estimation réaliste* de votre bien en ligne en quelques minutes ?

SCANNEZ-MOI !



Les *frais d'acquisition* et frais de Notaire ?

C'EST SI SIMPLE !



Vos notes en visite :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





Parcours du Propriétaire

FICHE DE CANDIDATURE LOCATAIRE

Ce formulaire ne constitue pas un contrat et n'engage en rien le locataire, l'agence et le propriétaire du bien

Adresse de l'immeuble visité :

Date début du bail souhaitée :

Durée du bail demandé :

Conditions particulières :

COORDONNÉES :

| | |
|-------------------|--|
| Nom + Prénom | |
| Date de naissance | |
| E-mail | |
| GSM | |

INFOS SOCIÉTÉ :

| | |
|---|--|
| Dénomination de la société | |
| Numéro TVA | |
| Adresse d'exploitation actuelle | |
| Adresse siège social | |
| Forme juridique (S.A., SRL,...) | |
| Destination des lieux | |
| Financement (Banque, fonds propres,...) | |
| Chiffre d'affaire ou plan financier | |

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS :

1. Copie carte(s) d'identité & Statuts de la société
2. Plan financier / Moyen de financement (si disponible)
3. tout autre document que vous souhaiteriez communiquer au(x) propriétaire(s)

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre

010/42.02.22 ppr@ppr.be www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves



Déclarations spontanées / Motivations :

.....

.....

.....

Je (nous) certifie(certifions) que les présentes informations sont correctes et sincères

Éléments importants :

Les présentes données sont récoltées dans le respect du R.G.P.D, des obligations liées à la prévention du blanchiment et des dispositions anti-discrimination. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter et proposer un dossier complet au bailleur afin qu'il puisse apprécier votre candidature. En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la location (expert, administration,...). Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : ppr@ppr.be ou obtenues sur simple demande en format papier. Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises ne seront pas utilisées ultérieurement et les copies de vos documents vous seront restituées sur simple demande.




Dans le cadre du respect de la loi anti-discrimination, le choix d'un candidat locataire ne peut être fondé sur des critères liés au sexe, à la nationalité, à l'origine, à la couleur de peau, l'état civil, la langue, l'âge, l'origine des revenus... Cependant, certaines de ces informations (comme l'état civil) sont indispensables et aucune d'elles ne constituent un critère d'exclusion. La présentation d'un candidat sera faite sans tenir compte de critères discriminants mais principalement sur la compatibilité de la situation du candidat avec le bien dont il envisage l'occupation. L'examen de la solvabilité du candidat sera réalisé sur l'ensemble des revenus et garanties qu'il propose.

Pour mémoire : « le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à s'en justifier. »

Toute l'équipe du « Parcours du propriétaire » vous remercie de lui accorder votre confiance.

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre

 [010/42.02.22](tel:010420222)  ppr@ppr.be  www.ppr.be

Le choix du locataire reste le privilège du bailleur qui n'aura pas à le motiver - Descriptif informatif, non contractuel, à titre indicatif, sans garantie et sous toutes réserves

